

Paris, le 23 juillet 2018

**Monsieur Jean-Marie BLANQUER**  
**Ministre de l'Éducation nationale**  
**110, rue de Grenelle**  
**75357 PARIS SP 07**

Monsieur le Ministre,

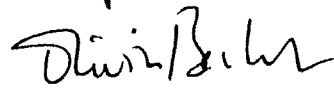
Nous avons l'honneur de solliciter votre bienveillante attention sur l'enseignement des langues régionales et nous vous remercions.

Source de richesse pour notre pays en général, et tout particulièrement pour nos départements des Pyrénées-Orientales, de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, l'apprentissage des langues et cultures catalanes et alsaciennes est essentielle sur un plan économique compte tenu de l'aspect frontalier et des possibilités accrues de mobilités qui en découlent.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, nous ne pouvons que saluer la décision de l'Éducation Nationale d'affecter sept emplois d'enseignants en direction des établissements privés de langues régionales dès la rentrée de septembre 2018, tout en regrettant qu'aucun de ces postes n'ait été pourvu en direction de l'apprentissage des langues catalane ou alsacienne ; les critères d'attribution étaient remplis par les deux réseaux associatifs – La Bressola et A.B.C.M. Zweisprachigkeit et les rectorats respectifs avaient émis un avis favorable.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, compte tenu de ces éléments, la distribution de moyens supplémentaires au sein des réseaux en Langues Régionales pour l'année scolaire 2018-2019 nous interpelle et nous vous saurions gré de bien vouloir, dans l'intérêt de l'accueil des enfants, reconsidérer votre décision.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

*Bien fraternellement,*  


---

Olivier BECHT  
Député du Haut-Rhin

*Bien à vous.*  


---

Romain GRAU  
Député des Pyrénées-Orientales